

## BIBLIOGRAPHIE

Médecin-colonel F.-L. BAUR, chirurgien des hôpitaux militaires, E. MAILHO, lieutenant d'administration. — *Notions sommaires sur l'organisation du Service de santé en temps de paix et en temps de guerre* à l'usage du personnel hospitalier des formations sanitaires (infirmiers-majors, infirmières des hôpitaux militaires), infirmières des Sociétés d'assistance (Croix-Rouge française). Préfaces de M. le médecin-général inspecteur TOUBERT et de M. le médecin-général SCHICKELÉ. — Paris, Ed. Berger-Levrault, 1937. In-8 (156 × 240), 109 p. et 10 schémas en couleur.

Nul ne devrait prétendre à rendre des services dans l'organisation sanitaire française sans « posséder » pleinement le contenu de ce petit volume. Trop souvent pendant la guerre 1914-1918 on a vu des gens qui n'avaient pour tout bagage que leur bonne volonté. Sans doute celle-ci est plus précieuse que tout, mais pour être agissante il lui faut s'appuyer sur des connaissances précises au point de vue médical et technique, voire administratif, et aussi sur une réelle compréhension de l'ensemble de l'organisation sanitaire et sur une acceptation profonde de sa discipline. Nous avons ici en 14 leçons, d'une grande clarté et d'une présentation didactique remarquable, le moyen de comprendre et de retenir aisément ce qu'est l'ensemble du Service de santé en France, la coordination des diverses fonctions administratives (gestion) et médicales, la hiérarchie des divers organes (depuis la direction du Service de santé-centrale les directions régionales et les chefferies locales, jusqu'aux hôpitaux-militaires, auxiliaires, temporaires... et formations diverses) et les exigences de chaque partie de cette organisation si complexe. Le personnel subalterne du Service de santé sait ainsi qu'elles sont en chaque circonstance (entrée d'un malade, décès, inventaire, établissement du dossier de pension, etc.) les tâches qu'il a à accomplir

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **Organisation du Service de santé.**

et les formalités auxquelles il doit se soumettre ; chacun sait aussi quelles sont ses attributions étant donné la place qu'il occupe et la fonction qu'il remplit, ainsi pas de doubles emplois, pas de conflit de compétence, pas surtout de ces flottements et de ce désarroi si préjudiciables en cas de guerre. Pas non plus de cette soumission passive faite d'incompréhension et d'indifférence, plus nuisible encore qu'une activité mal disciplinée !

Les renseignements précis ainsi que les schémas très saisissants contenus dans cet ouvrage permettent de concevoir et adopter une discipline d'ensemble et de se plier à un ordre, qui loin d'exclure l'initiative la favorise au contraire, mais sans désarroi et en maintenant la collaboration de tous.

*J. D.*